

Quels moyens et ressources pour répondre à l'appel à candidatures LEADER ?

Pourquoi cette session ?

Cette session commune à tous les Groupes d'Actions Locales (GAL) est indispensable pour les territoires qui s'interrogent sur les moyens à mobiliser en interne et/ou en externe pour travailler sur la réponse à l'Appel à candidatures (AAC) LEADER lancé par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette deuxième session du cycle d'accompagnement pensé par Cap Rural vise à apporter des points de méthodologie pour :

- Identifier les ressources humaines mobilisables
- Lister les tâches qui nécessitent d'être internalisées vs externalisées (de type Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)
- Construire un argumentaire sur les arbitrages internalisation/externalisation
- Calibrer l'équipe-projet à mettre en place en lien avec l'organisation envisagée

Les acquis de cette session constitueront un **socle de base** pour l'ensemble des sessions prévues dans le cycle d'accompagnement LEADER 23-27 ([voir calendrier prévisionnel](#)).

Une session pour qui ?

La session s'adresse :

- Aux agents de développement LEADER et autres agents de développement potentiellement identifiés pour collaborer...
- Aux directeurs et chefs de services des structures concernées par la candidature...

... qui vont se mobiliser pour travailler la candidature sur ce nouveau périmètre.

Programme

Décrypter le contenu de l'AAC LEADER AuRA

- Les modalités d'accompagnement de la Région
- Répartir les moyens en fonction du contenu à produire

Dimensionner ses RH pour répondre à l'AAC

- Les fondamentaux LEADER en matière d'animation et de démarche ascendante
- Externaliser *a minima* : construire un argumentaire pour convaincre
- Construire un cahier des charges : grandes lignes et points de vigilance

Intervenantes

- **Anne CARTON**, directrice - Cap Rural
- **Anne MICOUD**, consultante, spécialiste du développement local rural et de l'évaluation - Consortium consultants

Modalités d'animation

Des travaux à réaliser en amont de la session (schéma des ressources humaines en place) et des apports de méthode et/ou organiser les actions futures.

En pratique

- Une session unique pour tous les territoires candidats
- Date : **15 avril, de 13h30 à 16h, en ligne**
- [Formulaire d'inscription individuel](#)
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Contact : Marion Lesourd, 06 77 83 12 76, europa.dev rural@caprural.org